

Formation : Premier Témoin d'Incendie Chais et Distilleries

En partenariat avec le SDIS

Agir sur un début d'incendie : analyser le contexte et savoir intervenir efficacement

Durée de la formation : 4.00 heures soit 0.50 jour(s)

Profils des stagiaires

- Tout public

Prérequis

- Tenue appropriée pour la formation (chaussures plates, pantalon, manches longues)
- Lunettes de soleil (non obligatoires mais conseillées)

Lieu : CEISE (Centre d'entraînement et d'instruction à l'incendie et aux secours) 2 route de la Touche 16200 JARNAC

Objectifs pédagogiques

- Analyser le contexte
- Intervenir efficacement
- Identifier les situations
- Prioriser mes actions (personnes, biens et environnement)
- Utiliser le moyen d'extinction approprié
- Limiter les effets du sinistre
- S'intégrer dans un dispositif sapeur-pompier

Contenu de la formation

- Séquence pédagogique Classe de Feu : Durée 60 min
 - Les participants découvriront 6 types de feu (5 réels + 1 non réel) en rapport avec les 5 classes de feu reconnu sous la norme NF2
 - Les participants observeront les effets des différents agents extincteurs (eau, CO2, Poudre sur les types de feu
 - Les participants en déduiront, guidé par le formateur, la typologie de chaque classe de feu ainsi que les agents extincteurs efficaces.
- Séquence pédagogique modalités d'emploi des extincteurs : Durée 45 min
 - Le formateur apporte les instructions nécessaires pour que les participants manœuvrent en toute sécurité tous les types d'extincteurs portatifs, selon la NF EN 3 et Brochure ED 6054 de l'INRS.
 - Un dialogue se crée entre les participants et le formateur afin d'éliminer les incompréhensions et les doutes
- Séquence d'extinction sur nappe d'alcool : Durée 75 min
 - Un formateur assure les remplissages, allumages et sécurité
 - Un autre formateur assure le déroulé de séquence et le discours pédagogique
 - Chaque participant déclenchera l'alarme incendie et effectuera une extinction d'une nappe d'alcool de 3m2 ou un écoulement d'alcool à l'aide d'un extincteur poudre 6 ou 9kg (selon la condition physique du participant)
 - Un rappel sera fait à chaque participant sur les modalités d'emploi des extincteurs
 - Chaque participant aura la responsabilité de l'évacuation vers le point de rassemblement (selon les consignes de sécurité de l'entreprise)
 - Chaque participant simulera l'alerte par téléphone (selon les consignes de sécurité de l'entreprise)
 - L'accueil au secours sera joué

Campus des Valois

609 Route de la croix du milieu

16400 La Couronne

Email: formations@campus-valois.fr

Tel: 05 45 25 18 50



- Un débriefing sera effectué à la fin de la séquence
- Séquence Optionnelle - Séquence d'extinction à l'aide d'extincteur 50 Kg : Durée : 30 min
 - Un formateur assure les remplissages, allumages et sécurité
 - Un autre formateur assure le déroulé de séquence et le discours pédagogique
 - Une présentation des modalités d'utilisation des extincteurs mobiles à tous les participants
 - Les 2 participants effectueront une extinction d'une nappe d'alcool de 5 m2 à l'aide d'un extincteur poudre 50 kg
 - Un débriefing sera effectué à la fin de la séquence
- Séquence Optionnelle - Poids-lourds : Durée : 30 min
 - Connaître le matériel
 - Agir sur un écoulement

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur : Thierry Galtié en charge de la formation liquide inflammable de l'école du SDIS.

Informations, devis, inscriptions, personnes à contacter :

Romain Deville : Conseiller Formation : 07 60 05 44 70 / romain.deville@campus-valois.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Etude de cas concrets

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Modalités d'accès :

Les groupes sont composés de 4 à 12 participants maximum. Les sessions sont maintenues sous réserve qu'au moins 4 personnes soient inscrites.

Les sessions débutent sous un délai moyen de 30 jours ouvrés après la signature du devis accepté.

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

Cette formation peut être suivie par des participants en situation de handicap, sous réserve de satisfaire aux exigences des prérequis et aux conditions de sécurité du déroulement matériel de cette dernière. Nous consulter

2 avril 2025